



Avis de vacance d'emploi interne / externe

LE SDIS 22 RECRUTE

8 CAPORAUX DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

***Inscrits sur liste d'aptitude
ou
Par voie de mutation***

**Pour occuper un emploi d'équipier en unité
opérationnelle ou Chef d'équipe**

Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2024

Dossier de candidature :

- Lettre de motivation + votre attestation de réussite au concours de Caporal
- Dans le cadre des mutations, justifier de 3 ans d'ancienneté dans le grade de caporal titulaire et joindre votre dernière situation administrative

La candidature devra être adressée au plus tard le **31 AOUT 2023** dernier délai à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Service Départemental d'Incendie et de Secours
recrutement@sdis22.fr

- Dès réception de votre candidature, il vous sera adressé un dossier à compléter
- Le jury de sélection se tiendra semaine 38 ou 39

AVIS DE VACANCE DE POSTE
INTERNE/EXTERNE
CAPORAUX DE SAPEURS-POMPIERS
PROFESSIONNELS

Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2024

Intitulé du poste : Caporal de SPP

Direction / groupement / service de rattachement : SDIS 22

Identification :

- Filière : SPP
- Catégorie : C
- Grade maximum : Caporal
- Activité : Opérationnelle
- Poste à temps plein

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22), établissement public autonome, participe à la politique de Sécurité Civile. A ce titre, l'établissement assure la sécurité de près de 600 000 costarmoricains notamment en matière de lutte contre l'incendie et de secours d'urgence aux personnes, et concourt à la protection des biens et de l'environnement ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels. Afin de mener à bien ces missions, le SDIS 22 est composé de 2800 agents (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels administratifs, techniques ou spécialisés).

Missions principales :

L'agent est en service opérationnel en gardes postées et il participe à l'activité opérationnelle du CIS ainsi qu'aux tâches techniques et administratives.

Au sein d'une équipe, il intervient dans le cadre d'opérations de secours à des personnes, de protection des biens et de l'environnement, d'extinction des incendies.

Activités principales :

1. En cas d'intervention de secours aux personnes,
 - Effectuer un bilan secouriste de l'état de la victime,
 - Traiter la victime (conditionnement, relevage, brancardage, oxygénothérapie...),
 - Préparer le matériel médical,
 - Désincarcérer,
 - Baliser et protéger le périmètre de l'intervention,
 - Rassurer les victimes,
 - Nettoyer et désinfecter la cellule et le matériel.
2. En cas d'intervention de secours en fonction des risques locaux :
 - Mettre en œuvre les matériels,
 - Identifier les acteurs,
 - Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives,
 - Dialoguer en utilisant le matériel de transmission,
 - Mettre en œuvre les techniques,
 - Décrire et évoluer dans le milieu.

3. En cas d'intervention de secours en cas d'incendie :
 - Participer aux différentes phases de la marche générale des opérations,
 - Établir des relations avec les victimes et les autres intervenants des services publics et privés, de santé et de secours médical.

Nous attendons la compétence suivante :

- Permis PL apprécié

Dossier de candidature :

- Lettre de motivation + votre attestation de réussite au concours de Caporal.
- Dans le cadre des mutations, justifier de 3 ans d'ancienneté dans le grade de caporal titulaire au 1^{er} janvier 2024 et joindre votre dernière situation administrative.

La candidature devra être adressée au plus tard le **31 AOÛT 2023** dernier délai à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Service Départemental d'Incendie et de Secours
recrutement@sdis22.fr

- Dès réception de votre candidature, il vous sera adressé un dossier à compléter.
- Le jury de sélection se tiendra semaine 38 ou 39

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service recrutement au 02.96.75.23.24